



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.504/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

15 mars 2021
Original : Anglais

Réunion des Points focaux du PAM sur la Stratégie à moyen terme (2022-2027)

Téléconférence, 13 – 15 avril 2021

Point 2 de l'ordre du jour : aspects organisationnels

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'autres exemplaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. La première réunion des Points focaux du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses Protocoles de l'exercice biennal 2020-2021 portera sur la Stratégie à moyen terme et se tiendra à distance, du 13 au 15 avril 2021.
2. Lors de leur 19^e réunion (Athènes, Grèce, 9-12 février 2016), dans la Décision IG.22/1 intitulée « Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021 », les Parties contractantes ont « demand[é] au Secrétariat de lancer une évaluation indépendante de l'application de la Stratégie à moyen terme en 2020 pour soumission à la CdP22 en 2021, en insistant tout particulièrement sur les interactions entre les objectifs de la SMDD 2016-2025 et les objectifs écologiques du PNUE/PAM basés sur l'EcAp ». Lors de leur 21^e réunion (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), dans la Décision IG.24/2 intitulée « Gouvernance », les Parties contractantes ont en outre formulé ce qui suit : « Demande au Secrétariat de préparer la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2022-2027 en étroite coopération avec les composantes du PAM et avec le plein engagement des Parties contractantes, sous la direction du Bureau et par le biais d'un comité de pilotage spécifique composé du Bureau, complété par un groupe restreint de Parties contractantes intéressées (3 personnes supplémentaires dont une est nommée par chaque sous-groupe, afin de garantir une représentation géographique équilibrée), et de soumettre un premier projet à un groupe de travail à composition non limitée, pour soumission finale aux Parties contractantes lors de leur 22^e réunion (CdP22) ».
3. Les principaux objectifs de la réunion des Points focaux du PAM sur la Stratégie à moyen terme consisteront à examiner le projet de rapport sur l'évaluation indépendante de l'application de la Stratégie à moyen terme pour 2016-2021 et la version préliminaire de la Stratégie à moyen terme pour 2022-2027, préparée par le Secrétariat du PNUE/PAM et les composantes du PAM au terme d'un vaste processus de consultation. La réunion fournira des orientations et des recommandations pour examen avant la communication du projet de Stratégie à moyen terme à la deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021, qui se tiendra en septembre 2021.
4. Le projet d'ordre du jour annoté suivant a été préparé par le Secrétariat pour aider les participants à la réunion dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion.

5. La réunion sera ouverte à 10 h 00 (heure d'Athènes, UTC+3) le 13 avril 2021 par le Président du Bureau et le Coordinateur du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) - Secrétariat de la Convention de Barcelone, M. Gaetano Leone.

Point 2 de l'ordre du jour : Aspects organisationnels

Documents de travail	UNEP/MED WG.504/1 UNEP/MED WG.504/2
Document d'information	UNEP/MED WG.504/Inf.1

(a) Règlement intérieur

6. Le Règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles s'appliquera par analogie à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

(b) Élection du Bureau

7. Sous réserve de l'article 20 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2.a), les membres de la réunion des Points focaux du PAM éliront un président, quatre vice-présidents et un rapporteur parmi les représentants des Parties contractantes.

(c) Adoption de l'ordre du jour

8. Sous réserve de l'article 14 du règlement intérieur mentionné au paragraphe 2.a), le projet d'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document UNEP/MED WG.504/1 et dont la version annotée est contenue dans le présent document, sera soumis pour adoption aux membres de la réunion. Ceux-ci examineront et adopteront l'ordre du jour et la proposition de calendrier annexés au présent document ainsi que, le cas échéant, toute autre question qu'il est suggéré d'aborder au point « *Questions diverses* » de l'ordre du jour provisoire.

(d) Organisation des travaux

9. Des services d'interprétation simultanée en anglais et en français sont prévus. La documentation sera disponible en anglais et en français. Conformément à la pratique établie, les documents d'avant-session ne seront pas distribués en version papier. Les participants sont invités à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.

10. Trois sessions de deux heures sont programmées chaque jour afin d'assurer l'interprétation simultanée à distance sur la plateforme en ligne. La matinée du dernier jour de la réunion sera consacrée à la préparation du rapport de la réunion et la session de l'après-midi se tiendra entre 15 h 30 et 17 h 30.

11. Il est prévu que les Points focaux du PAM abordent tous les points de l'ordre du jour durant les trois jours de réunion. La clôture de la réunion est programmée pour le jeudi 15 avril 2021 à 17 h 30, après l'adoption du projet de rapport.

Point 3 de l'ordre du jour : Stratégie à moyen terme 2016-2021 du PNUE/PAM : projet de rapport d'évaluation.

Document de travail	UNEP/MED WG.504/3
Documents d'information	UNEP/MED WG.504/Inf.3 UNEP/MED WG.504/Inf.4

12. Après une introduction du Coordinateur, le consultant mandaté présentera la version préliminaire de l'évaluation de l'application de la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021 (UNEP/MED WG.504/3).

13. Les Points focaux du PAM doivent en principe commenter le projet de rapport sur l'évaluation de la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2016-2021 et fournir des orientations et des recommandations pour examen avant sa communication à la deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021, qui se tiendra en septembre 2021.

Point 4 de l'ordre du jour : Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM.

Document de travail	UNEP/MED WG.504/4
Document d'information	UNEP/MED WG.504/Inf.5

14. Le Secrétariat présentera la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2022-2027, préparée en étroite coopération avec les composantes du PAM et avec la pleine participation des Parties contractantes, sous la direction du Bureau et par l'intermédiaire d'un comité de pilotage spécifique (UNEP/MED WG.504/4). Le document présenté par le Secrétariat tiendra compte des commentaires fournis par le groupe de travail à composition non limitée dans le cadre du processus de consultation en ligne qui s'est déroulé en mars 2021.

15. Les Points focaux du PAM doivent en principe commenter la Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2022-2027 et fournir des orientations et des recommandations en vue de la poursuite

de son élaboration avant qu'elle ne soit présentée à la deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021, qui se tiendra en septembre 2021.

Point 5 de l'ordre du jour : Date et lieu de la deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021.

16. La deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021 aura lieu à Athènes, en Grèce, du 14 au 17 septembre 2021.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses.

17. Les participants à la réunion seront invités à soulever et à examiner d'autres questions qui pourraient nécessiter une attention particulière.

Point 7 de l'ordre du jour : Adoption du rapport.

Document de travail	UNEP/MED WG.504/5
----------------------------	-------------------

18. Ils seront également invités à examiner et à adopter le projet de rapport soumis par le Secrétariat.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion.

19. Il est prévu que le Président clôture la réunion à 17 h 30 le 15 avril 2021.

CALENDRIER¹

Mardi, 13 avril 2021		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10 h 00 – 10 h 30	1. Ouverture de la réunion. 2. Aspects organisationnels. a) Règlement intérieur b) Élection du Bureau c) Adoption de l'ordre du jour d) Organisation des travaux	UNEP/MED WG.504/1 UNEP/MED WG.504/2 UNEP/MED WG.504/Inf.1
10 h 30 – 12 h 00	3. Stratégie à moyen terme 2016-2021 du PNUE/PAM : projet de rapport d'évaluation.	UNEP/MED WG.504/3 UNEP/MED WG.504/Inf.3 UNEP/MED WG.504/Inf.4
12 h 00 – 12 h 30	<i>Pause-café</i>	
12 h 30 – 14 h 30	3. Stratégie à moyen terme 2016-2021 du PNUE/PAM : projet de rapport d'évaluation (suite).	UNEP/MED WG.504/3 UNEP/MED WG.504/Inf.3 UNEP/MED WG.504/Inf.4
14 h 30 – 15 h 30	<i>Pause déjeuner</i>	
15 h 30 – 16 h 30	3. Stratégie à moyen terme 2016-2021 du PNUE/PAM : projet de rapport d'évaluation (suite).	UNEP/MED WG.504/3 UNEP/MED WG.504/Inf.3 UNEP/MED WG.504/Inf.4
16 h 30 – 17 h 30	4. Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM.	UNEP/MED WG.504/4 UNEP/MED WG.504/Inf.5

Mercredi, 14 avril 2021		
10 h 00 – 12 h 00	4. Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM (suite).	UNEP/MED WG.504/4 UNEP/MED WG.504/Inf.5
<i>12 h 00 – 12 h 30</i>	<i>Pause-café</i>	
12 h 30 – 14 h 30	4. Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM (suite).	UNEP/MED WG.504/4 UNEP/MED WG.504/Inf.5
<i>14 h 30 – 15 h 30</i>	<i>Pause déjeuner</i>	
15 h 30 – 16 h 30	4. Stratégie à moyen terme 2022-2027 du PNUE/PAM (suite).	UNEP/MED WG.504/4 UNEP/MED WG.504/Inf.5
16 h 30 – 17 h 30	5. Date et lieu de la deuxième réunion des Points focaux du PAM de l'exercice biennal 2020-2021. 6. Questions diverses.	
Jeudi, 15 avril 2021		
	<i>Le Secrétariat préparera le rapport de la réunion et il n'y aura pas de sessions formelles le matin.</i>	
15 h 30 – 17 h 30	7. Adoption du rapport. 8. Clôture de la réunion.	UNEP/MED WG.504/5